



Février 2023

N° 42

Le Petit Mesnacais



DECORATIONS DE NOEL



Page 2 à 4

Mot du Maire

Page 5 à 10

Info Mairie

Page 11 à 13

Nouveau
Sur notre
commune

Page 14 à 15

Manifestations

Page 16 à 18

Zoom

Page 19 à 27

Vie Associative
et Sportive

Page 27 à 28

Etat Civil
Info Utile

Page 29

Bibliothèque

Page 30 à 38

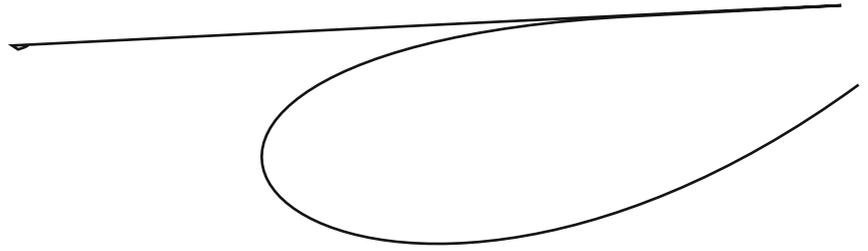
Info

Page 39 à 40

Calendriers
Calitom



Le mot du Maire



Privés depuis deux ans de ce rendez-vous à cause de l'épidémie de COVID, notre joie a été d'autant plus grande cette année de se retrouver au gymnase pour la cérémonie des Vœux 2023 du Conseil Municipal.

La toile de fond qui a fait le contexte de cette année a été encore une fois très particulière. La guerre a surgi sur le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple Ukrainien et avec ses conséquences économiques sur le sol européen et pour le monde entier.

Ainsi l'augmentation des coûts de l'énergie pose de véritables difficultés sur les finances de la commune et sur celles de tous les ménages. Nous avons réagi rapidement en appliquant des mesures permettant de réduire notre consommation énergétique.

N'oublions pas non plus la pénurie de carburant qui est venue ternir encore un peu plus cette fin d'année en ajoutant des difficultés dans le quotidien de chacun d'entre nous.

La montée de l'inflation est, là aussi, pour chacun de nous l'une de ces épreuves.

En ce début d'année, nous pouvons nous retourner pour voir le chemin accompli. Nous avons vécu une année 2022 très riche en événements et en émotions.

Malgré ces raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route (chemin communal, pas une autoroute malheureusement) et continue de vouloir être un lieu épanouissant pour chacun d'entre nous.

Notre budget, toujours très serré, et encore plus cette année 2023 ne nous permettra pas d'avoir des projets d'investissements comme nous pourrions l'espérer. Nous avancerons prudemment et sereinement comme nous le faisons maintenant depuis quelques années pour le bien de tous et de nos finances.

Nous allons réfléchir durant l'année 2023 suite à la fin de divers emprunts pour lancer des travaux de sécurisation de la vitesse à Vignolles et aux Fosses en faisant certains aménagements au vu du nombre d'enfants prenant les transports scolaires afin de protéger ce flux de piétons avec des automobilistes de plus en plus nombreux également.

Bien sûr, il y aura l'entretien des chemins en calcaire, le point à temps, le broyage, taille et tonte des espaces verts qui resteront notre priorité pour un bon état de nos espaces communaux.

En projet pour le printemps, il y aura la réalisation par nos lutinettes et les bénévoles d'un square en souvenir de « Roger Merlière » adjoint durant de longues années et très apprécié de la population à Pain-Perdu.

La commune est aussi un lieu de partage et de convivialité que nous connaissons.

Durant l'année écoulée, avec les diverses associations, la municipalité de Mesnac et les lutinettes, nous avons eu de nombreuses occasions de nous retrouver et de profiter de moments conviviaux avec toujours un immense plaisir :

- Arbre de Noël et son spectacle magique pour les jeunes et grands
- Participation active des personnes de la commune pour les dons à l'Ukraine
- Création et confection de bonnets, écharpes, couvertures et tours de cou par l'équipe des petites mains mesnacaises donné à l'association Solidarité Ukraine
- Sur une idée de notre animatrice Astrid Boop, la première édition de la fête de la musique a eu lieu dans le parc de la Mairie avec une forte participation des habitants de la commune et de personnes extérieures dans une ambiance agréable et conviviale, de bonne augure pour l'édition de 2023
- Première également pour l'association « coup d'théâtre » avec les représentations et l'interprétation de sa pièce appréciée de tous « le bonheur est dans les près »
- Chasse aux œufs pour Pâques dans le parc de la mairie avec un nombre important d'enfants organisé par Mesnac Rando et la complicité de la commune
- Succès énorme de la Fête du pain sous un beau soleil malgré un air un peu frais, autour de notre four communal à Pain Perdu avec un marché artisanal de qualité et organisée par notre ami Michel et tous ses bénévoles qui œuvrent à ses côtés
- Marche pour « Octobre Rose » organisée par Mesnac Rando qui malgré un temps maussade a accueilli une centaine de participants avec un parcours de découverte et de visite intéressantes dans la campagne mesnacaise
- Aménagement des places des « Fosses » et de « Pain Perdu » avec des décorations différentes et des embellissements appréciés de tous.

Voilà quelques exemples de notre vie associative, je n'oublie pas le travail des bénévoles et des adhérents de notre club de Basket qui rayonne sur toute la Charente, ceux de Malissmis (gym volontaire) et de la société de chasse qui s'investissent chacun dans leur domaine de prédilection.

Il y a bien sûr également toutes les cérémonies officielles, où tous les habitants sont conviés. Vous pouvez également nous suivre sur notre page facebook et sur l'application Panneau pocket alimentés par Annabelle et moi-même.

Notre mission d'élus est accompagnée de nombreuses personnes que je souhaite remercier aujourd'hui, ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent dans chaque association.

Merci pour le travail et le sérieux de nos agents communaux, Christophe, Benoit et de notre secrétaire de Mairie, Annabelle, la commune a beaucoup de chance de les avoir. Merci également à Philippe pour sa participation active dans les diverses réalisations de Noël.

Je veux aussi remercier tous les acteurs économiques de notre commune qui, de part leurs entreprises font connaître Mesnac bien au-delà de la Charente. Je leur présente mes très sincères encouragements car vous êtes un déclencheur de développement économique et social.

Je me félicite de la bonne collaboration qui existe avec les gendarmes et les sapeurs-pompiers. Nous avons, pour chaque situation d'urgence réagit et obtenu les interventions les plus adéquates. Merci à vous.

Grand Cognac avance sereinement, se développe, se structure, s'élargit, s'étoffe pour apporter à toute la population du territoire de nouveaux aménagements aussi bien sportifs que culturels, pour faciliter la rénovation, la transformation et la création de nouveaux lieux afin de toujours apporter un plus aux habitants de cette grande Communauté d'Agglomération.

Divers enjeux importants dans le court terme pour l'Agglo et nos communes, le PLUI, qui avance à grand pas sur notre territoire, le développement du tourisme, la petite enfance, l'eau et l'assainissement, le pluvial, et bien sûr beaucoup d'autres projets sont en cours de validation ou de réflexion. Il faut avoir connaissance également que notre territoire est labellisé « Terre de Jeux 2024 », ce qui nous donne la possibilité de recevoir des équipes dans leur préparation olympique sur nos divers équipements sportifs.

Mesdames, Messieurs, chères habitantes, chers habitants, chers amis, je vous adresse à tous mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2023. J'espère que chacun d'entre vous dans notre commune trouvera le lieu de son épanouissement.

Comme l'a dit l'abbé Pierre, et cela est un clin d'œil à l'actualité d'aujourd'hui : « ***Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière*** »

Alors, compensons nos économies d'électricité par nos sourires et il continuera à faire bon vivre dans notre commune.

Nous vous souhaitons, le Conseil Municipal et moi-même, nos meilleurs vœux pour cette Année 2023.

Didier Gois

Maire de Mesnac

FRAIS D'ELECTRICITE



Suite à la forte hausse des tarifs de l'électricité, le conseil municipal a décidé de prendre des mesures afin de réduire les factures de la commune:

- Extinction de l'éclairage public de 22h30 à 6h30 l'hiver et totalement l'été à partir du 1er mai
- Le chauffage du gymnase est réglé à 16 et 18 degrés avec mise en route et extinction à distance pour limiter le fonctionnement (une réunion informative a été organisée pour prévenir tous les présidents d'associations)
- Les illuminations de Noël n'ont été allumées que du 16 décembre 2022 au 6 janvier 2023



- A compter du 1er janvier 2023 les personnes qui loueront la salle des fêtes paieront, en plus, un forfait d'électricité.

LIEU DIT " LES FOSSES"

Au vu de l'habitat qui se rapproche plus d'une agglomération que d'un lieu-dit , considérant la vitesse excessive des automobilistes sur la départementale D55 , considérant le nombre important de riverains le long de la D55, considérant le nombre important d'enfants se déplaçant à pied pour rejoindre l'arrêt de bus, le conseil municipal a décidé de passer le lieu-dit "les fosses" en agglomération.



Ainsi la vitesse autorisée passera de 70 à 50 km/h.

Un panneau d'entrée et de sortie d'agglomération sera prochainement posé.

PROJET

Le conseil municipal réfléchit sur un projet d'aménagement de la D55 du carrefour de la mairie jusqu'aux fosses.

IMPRIMANTE

La société BSI du groupe "séquences" nous a proposé de racheter le contrat du photocopieur de la mairie et de repartir sur un nouveau contrat. Ce qui nous permet d'effectuer une économie de 4935 euros sur le contrat complet de 5 ans.



LAMPADAIRES

Lorsque vous constatez qu'un lampadaire de l'éclairage public ne fonctionne plus voici la procédure:

- Relever le numéro du poteau défaillant inscrit dessus (IE)
- Appeler la mairie

NE COMPTÉZ PAS SUR LE VOISIN POUR LE FAIRE. VOUS RISQUEZ DE RESTER LONGTEMPS SANS LUMIERE. MIEUX VAUT ÊTRE PLUSIEURS A LE SIGNALER AINSI LE DEPANNAGE SERA PLUS RAPIDE.

Si les lampadaires sont allumés dans la journée, c'est que l'entreprise fait une intervention.

La mairie n'est pas responsable du délai de réparation. Nous vous demandons donc d'être patient .



MEDAILLE

Benoît GAUVIN notre employé communal a reçu de M. le Maire, la médaille du travail, pour 30 ans de service au sein des communes de Cherves puis de Mesnac.

REFERENTS COMMUNAUX DE LA GENDARMERIE



L'adjudant titulaire GUIRAUD et le gendarme adjoint volontaire WITTERS sont nos référents communaux à la gendarmerie.

CAMION DE PIZZA " LA CAGUILLE "



Changement de jour

Sur le parking de la mairie, à côté de la salle des fêtes, le camion de pizza "la Cagouille" viendra s'installer tous les lundis à compter du 1er mars.

Des flyers sont disponibles à la mairie.

Pour les joindre: 07.71.57.80.29

N'hésitez pas à réserver vos pizzas à partir de 18 H (appel) ou par sms dans la journée.



**AVIS
À LA
POPULATION**



**AVIS
À LA
POPULATION**

HABITANTS DE MESNAC, VOUS EST IL POSSIBLE, DE METTRE LES NOMS, SUR LES BOÎTES AUX LETTRES, AFIN DE FACILITER, LE TRAVAIL DE NOS EMPLOYES COMMUNAUX.

MERCI !

BURIE



COGNAC

| | ÉTÉ du 1er avril au 30 septembre | Hiver |
|----------|----------------------------------|------------------------|
| Lundi | 9h à 12h / 14h à 18h | 9h à 12h / 14h à 17h |
| Mardi | 9h à 12h / 14h à 18h | 9h à 12h / 14h à 17h |
| Jeudi | 9h à 12h / 14h à 18h | 9h à 12h / 14h à 17h |
| Vendredi | 9h à 12h / 14h à 18h | 14h à 17h |
| Samedi | 9h à 12h / 14h à 18h | 9h à 12h / 14h à 17h30 |

| | |
|----------|----------------------|
| Lundi | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Mardi | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Mecredi | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Vendredi | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Samedi | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Dimanche | 9h à 12h |



Interdiction du brûlage des déchets verts ménagers en Charente

En application de l'arrêté préfectoral du 1er avril 2022 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Les déchets de débroussaillage, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussailllements, etc..., qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations sont considérés comme des déchets ménagers.

Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente quelle que soit la période de l'année.

A l'inverse, les viticulteurs peuvent brûler les déchets de leurs vignes, après déclaration auprès de la mairie.





STOP AU BRUIT

Il est rappelé que tous types de bruits réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit (Tondeuse à gazon, tronçonneuse ...) de même, un aboiement continu, une mobylette qui pétarade sont autant de nuisances portant atteinte aux relations de voisinage.

Un arrêté préfectoral régit les plages horaires qu'il convient de respecter si vous devez occasionner des nuisances sonores :

- Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

N'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous envisagez des festivités un peu bruyantes



Afin de garder un bon esprit de voisinage et de trouver un compromis entre voisins, nous vous demandons d'informer vos voisins de leurs nuisances éventuelles à votre égard, avant d'envisager une plainte à la mairie.

EVENEMENTS A VENIR SUR LA COMMUNE



PAQUES



Après le succès rencontré en 2022, la municipalité et l'association Mesnac Rando, vous proposent de revenir faire une chasse aux oeufs géante.

Dimanche 9 avril, dans la matinée, nous vous attendons, pour chercher les oeufs qui auront été cachés par les lutins de pâques.

Des flyers vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres, pour vous indiquer l'heure de nos retrouvailles dans le jardin de la mairie.

Venez nombreux, petits et grands, pour retrouver les oeufs colorés et les fameux oeufs en or, donnant droit à une super surprise.

RDV LE DIMANCHE 9 AVRIL



FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin, nous vous attendons dans le jardin de la mairie pour célébrer la fête de la musique en chansons.

Un Karaoké animé par Astrid Boop vous sera proposé autour d'un pique nique géant.

Tables et chaises seront mis gratuitement à votre disposition, ainsi que des barbecues si vous souhaitez cuire vos viandes et autre.

Venez nombreux, seul, entre amis ou en famille, chanter et vous amusez pour cette journée musicale.

RDV LE MERCREDI 21 JUIN

Nouveau

SUR NOTRE COMMUNE

Ô Soins d'Orée

La caravane itinérante Ô Soins d'Orée est installée dans le parc de la mairie à Vignolles. Aurélie vous reçoit dans sa caravane, qu'elle a aménagée en bureau, afin de vous proposer des consultations individuelles de 0 à 99 ans.

Elle vous accompagne personnellement suivant votre besoin du moment :

- Douleurs
- Stress
- Anxiété
- Troubles du sommeil
- Troubles psychologiques
- Deuil
- Problème de concentration ou de mémoire
- Problème familial
- Séparation
- Manque de vitalité.....

Séance de 30 min 20 €
Séance d'1h30 50 €

Aurélie anime aussi des séances de relaxation collective tous les mardis de 18h30 à 19h30, à la salle des fêtes de Vignolles. Les enfants peuvent participer à partir de 12 ans. Un temps pour se détendre le corps et l'esprit et lâcher prise pour un mieux être.

Tarif: la séance 6€ ou 10 séances 50€

Page facebook: Ô Soins d'Orée

Aurélie BOLLEAU: 06.77.88.49.89

Mail: aurelie.musico@gmail.com



LES CONSERVES DE COCO

Ei Coralie MAILLARD



Chez Coralie, nous aimons les bonnes choses. Manger des produits sains, de saisons et de producteurs locaux.

En 2020, arrive la pandémie. Beaucoup de magasins sont fermés, seul les magasins de premières nécessités sont ouverts. Les gens n'osent plus sortir faire leurs courses dans les supermarchés et préfèrent aller chez le producteur ou l'épicerie du coin.

Malgré l'inflation économique, une grande partie de la population privilégie la qualité, le local et de saison.

C'est pour cela, après mûre réflexion et une bonne étude de marché, que je me lance dans cette aventure.

Juillet 2022, je passe la formation d'hygiène alimentaires et de pack gestion d'une micro entreprise.

Puis, mi-Août 2022, je suis enfin immatriculée au registre du commerce. La micro entreprise « Les Conserves de Coco » voit le jour.

C'est une entreprise qui produit des conserves en bocaux, principalement des légumes comme des haricots verts, des carottes, des courgettes, des betteraves... mais aussi des soupes (butternuts, carottes, potimarrons...) ainsi que des plats cuisinés (lentilles, ratatouilles, haricots blanc).

En dessert, vous pouvez déguster une bonne compote de pomme soit avec de la cannelle soit du kiwi ou bien de la poire.

La gamme de confiture n'est pas commencée. J'espère pouvoir le faire cet été avec la saison des fruits comme la fraise, la figue...

Vous pouvez déjà acheter mes bocaux à mon domicile, ou bien passer commande afin que je puisse vous livrer à 10 kilomètres environ de Mesnac ou venir vous promener, flâner sur les marchés (St Césaire, Le Seure, Villars les bois).

Mes produits seront prochainement dans des magasins. Je vous dirais lesquels sur ma page Facebook « Les Conserves de Coco » à ce moment-là.

Quels sont mes projets à venir ? J'aimerais acheter un terrain pour pouvoir avoir un petit magasin afin d'exposer mes produits, mon bureau, mon stock et enfin avoir un grand potager pour cultiver mes légumes et faire de la vente directe.

Que faut-il me souhaiter ? Eh bien, je souhaite que mon entreprise soit prospère, qu'elle perdure et qu'elle vous apporte satisfaction pour vos papilles.



MANIFESTATION

Cérémonie du 11 novembre

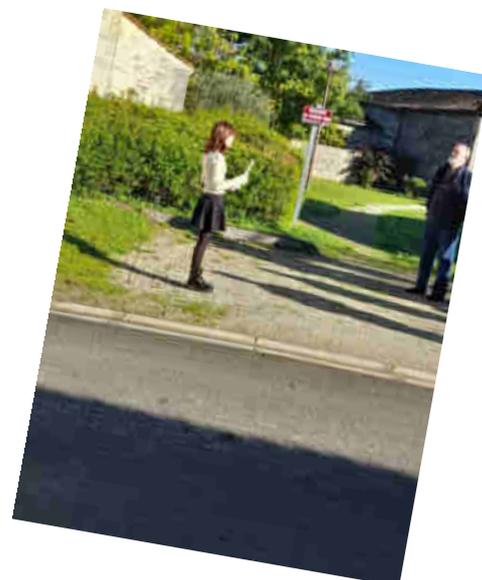
Autour du monument aux morts, quelques habitants de la commune se sont réunis avec le Maire et certains conseillers municipaux, afin de se remémorer ensemble, l'armistice signé le 11 novembre 1918 à 5h15, pour mettre fin aux combats de la première guerre mondiale et célébrer la victoire des alliés et la défaite de l'Allemagne.

Après le dépôt de la gerbe par des enfants de la commune, M. Le Maire a fait l'appel aux morts, puis lu le discours du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants de la mémoire.

Chloé, jeune habitante de notre commune, a lu un poème en mémoire des soldats morts au combat.

Puis une minute de silence a été demandée à l'assistance et la marseillaise fût entonnée par tous.

Un apéritif offert à la mairie est venu clôturer cette commémoration.



POEME

14-18 FOLIE MEURTRIERE de Jacques Hubert FRUGIER

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur,
Le clairon a sonné.
Pour la grande aventure,
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie.
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil.



Fort de Douaumont

Mais au chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme.
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon,
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front.



Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille,
De la Marne à Verdun.
Au coeur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus,
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus.

Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice,
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice.
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner.



14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière.

Mais cette grande guerre
Ne fût pas la dernière.





ZOOM



VOEUX DU MAIRE

Vendredi 6 Janvier 2023 le Maire et son équipe municipale se sont retrouvés au gymnase pour présenter leurs voeux à la population.

Depuis le mercredi 4, les lutinettes, le Maire, quelques conseillers, Philippe BEAUMIER et le personnel communal se sont affairés pour installer les moquettes et décorer le gymnase afin que l'hiver (thème de l'année choisi par les lutinettes) soit présent à Mesnac.

Grâce à M.LECORNE nous avons pu trouver un ours blanc, un élan, un husky, un télésiège, des luges et skis qu'il nous a gentiment et gracieusement prêté. Tout a été installé au milieu d'une forêt de sapins prêtés par le fief fleuri, le tout sur un tapis de neige en voile d'hivernage.

Un traineau en bois tiré par deux reines, fabriqué par Philippe BEAUMIER ont permis aux habitants de se faire photographier et repartir avec le cliché en souvenir de cette soirée.

Après son discours de bienvenue, M. le Maire s'est vu remettre, à sa grande surprise, la médaille de 30 ans de bons et loyaux services au sein de la commune, en tant que conseiller municipal puis adjoint et maire, remise par M. Le Maire Honoraire, Georges RENOU et M. Alain RIFFAUD, ancien maire de Cherves Richemont; nous avons pu nous retrouver autour d'un verre de l'amitié, accompagné de petits fours achetés chez patapain .

Les frais pour cette cérémonie ont été réduits, puisque les décors avaient été achetés et fabriqués l'an passé, ainsi que le champagne acheté pour les voeux 2022, qui avaient été annulés à cause de la crise sanitaire.

La soirée a été agréable et toutes les personnes présentes ont passé un super moment dans un décor très apprécié.



SPECTACLE DES ENFANTS

Dimanche 11 décembre, le magicien Atchoum est venu émerveiller petits et grands en leur présentant son spectacle de magie, autour de ballons.

Tour après tour il fait apparaître et disparaître différents personnages et objets bien connus des enfants.

Des cartes volent, un petit chien apparaît puis son grand père, une canne à pêche avec un poisson, sa grand-mère, un autre petit chien gris qui a mangé une carte et qu'il retrouve dans le ventre de l'animal,..., puis une princesse et un chevalier viennent clôturer le spectacle.

Avec l'aide des enfants, du public, le magicien Atchoum fait vivre ses créations de ballons pour le plaisir de tous.

Magie et sculptures de ballons ont fait le ravissement de tous les yeux, qui étaient réunis dans la salle des fêtes.

Le Père Noël est arrivé pour apporter chocolats et cadeaux aux enfants puis un apéritif et des petits fours ont été dégustés dans la joie et la bonne humeur les yeux encore remplis d'étoiles.



MALISSMISS

135 € L'ANNÉE
LES 3 COURS
ADHÉSION COMPRISE

TARIF A LA SÉANCE
ADHÉSION : 5 €
COURS : 6 €

COURS ADULTES

GYMNASE DE MESNAC (Vignolles)

Reprise des cours jeudi 1^{er} septembre 2022

LUNDI : Renforcement musculaire 19h00-20h00

Élastique, baguettes, step, ballon paille, poids...



MERCREDI : Gym sans impact 19h00-20h00

Stretching, posture, équilibre, travail de gainage des muscles profonds, mobilité, relaxation et respiration avec utilisation de divers matériel (Gros ballon, rouleaux de massage, ballon paille...)



VENDREDI : Circuit training 19h00-20h00

Travail fractionné

sous forme d'atelier

en



« MALISS'EVEIL » COURS ENFANTS (5-12 ans)

Reprise vendredi 9 septembre 2022

VENDREDI de 17h45 à 18h45 au gymnase de Mesnac

Découverte des fondamentaux : Courir, lancer, sauter.

100 € L'ANNÉE
ADHÉSION COMPRISE



Découverte multi-sports dans la joie et la bonne humeur, sans compétition



CONTACT :
Sonia
DUCHESNE
06.64.13.50.73



MESNAC RANDO

Des nouvelles de nos marcheurs qui sillonnent toujours les chemins et routes de notre campagne. Avec la canicule, nous n'avons pas pu faire notre sortie à l'île madame sur la journée. Mais certains ont participé à des randonnées organisées dans les communes voisines comme : la rando val d'Antenne à Cherves, la marche du cœur aux Vauzelles, la randonnée des châtaignes à Boutiers et la marche d'octobre rose sur le Seure. Et oui, même le week-end nous marchons !



Dégustation du bourru



Goulebenéze

Puis, vient l'installation des parapluies, que nous avons fait avec Monsieur le Maire pour octobre rose.



Et Le 15 octobre, nous avons organisé notre 2^{ème} marche rose pour la prévention du cancer du sein. Malgré un temps menaçant, 68 participants sont partis marcher dans notre belle campagne en passant par le château de Christel et Nicolas CHURLAUD, puis Chez les roux au Seure pour arriver au Moulin de Vergnée, où les propriétaires M et Mme CHASSERIAU attendaient nos marcheurs pour la visite de leur moulin qu'ils ont restauré. Puis retour sur Mesnac par le pont François 1^{er} et le four à Pain à pain perdu.

Après 8 kms, les participants ont pu se régaler avec des galettes Charentaises et des boissons offertes par la municipalité, que nous remercions et se détendre avec une séance de relaxation offerte par Aurélie BOLLEAU. Ce moment de détente a été très apprécié.

Un stand prévention était aussi à la disposition des personnes, celui-ci était tenu par Mme LEMOSY, membre du conseil d'administration du comité départemental de la ligue contre le cancer.

Un grand merci à tous les marcheurs qui grâce à leur participation à cette marche solidaire, a permis de reverser à la ligue pour la recherche contre le cancer du sein la somme de 325 €



Moulin de Vergnée

Château de Mesnac



Malgré les conditions climatiques, les marcheurs sont toujours sur les routes les mardis et jeudis.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Annabelle à la mairie au 05.45.83.26.74 ou nous retrouver sur notre page Facebook.

A VOS AGENDAS

RDV DIMANCHE 11 JUIN POUR UNE RANDONNEE AUTOUR DE MESNAC

La compagnie Coup d'théâtre de Mesnac a eu l'honneur de présenter sa pièce du Vendredi 31 mars au Dimanche 1^{er} avril 2022.

Cette année, la première partie sera une pièce avec le groupe des ados. Elles sont 4 et de Mesnac (Chloé, Justine, Louna et Marilou).

VIVE LA RENTREE !!!
THEATRE HUMOUR POUR ADO EN 4 SAYNETES

Dans cette école, même le jour de la rentrée, le calme ne règne pas en maître. On y trouve des élèves, pas toujours motivés, des professeurs, pas toujours à la hauteur, une directrice dépassée et surtout beaucoup de rebondissements ! Paulette et Marguerite, deux vieilles dames, seront dans les parages pour commenter les événements et faire le lien entre les 4 saynètes.

Pour les adultes nous serons 8 comédiens : Astrid, Carine, Jean-Pierre, Philippe et Sébastien de Mesnac, Nathalie anciennement de Mesnac, Véronique de Saint Sulpice de Cognac et Laurence de Massac.

L'HERITAGE DIABOLIQUE DE TATA ODELLE
Comédie en 4 actes

La famille de Tata Odette doit se rendre chez le notaire pour prendre connaissance du testament de celle-ci, s'imaginant déjà propriétaire de la maison de la pauvre défunte. Au retour, l'ambiance n'est pas à la fête. Tata Odette a en fait légué sa maison à....

Dans l'équipe nous avons aussi Françoise d'Orlut notre souffleuse, ainsi que Corinne qui vient seulement pour les représentations gérer la technique son et éclairage et petite nouveauté depuis le début de l'année nous avons l'aide de Chloé et Anita qui sont de Mesnac et qui viennent pour remplacer les comédiens absents pendant les répétitions.

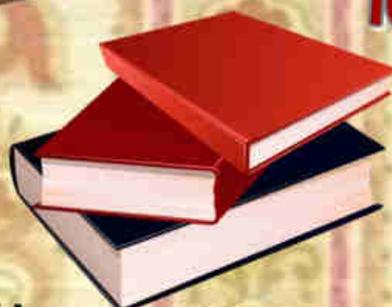
Nous sommes tous pressés de vous présenter nos pièces et nous vous attendons avec impatience.

INFOS: astrid.boop@gmail.com
Astrid : 06.87.98.85.27

La compagnie
Coup d' théâtre
de Mesnac présente

1ère partie

Vive la Rentrée !



Une comédie d'Angélique Sully
mise en scène par Astrid Boop
"Groupe ado"

2ème
partie

L'héritage diabolique de Tata Odette



Une comédie de Jérôme Dubois
mise en scène par Astrid Boop
et toute la troupe

Vendredi 31 mars et Samedi 1er avril à 20h30
Dimanche 2 avril 2023 à 14h30
Salle des fêtes de Mesnac (Vignolles)
Résa : 06 87 98 85 27

5 €
Gratuit
-12 ans

Buvette - Crêpes

LES PETITES MAINS DE LAINE MESNACAISE

2023 l'action continue toujours !

Notre dernier don 'était le Dimanche 6 novembre 2022 à l'occasion du marché de créateurs de Mesnac, pour venir en aide aux ukrainiens (Association Solidarité Charente Ukraine).

Nous avons installé sur la scène du gymnase toutes nos créations.

Il y avait : **22 couvertures + 14 écharpes + 27 tours de cou + 55 bonnets.**

Pour cette année nous sommes 13 :

- Anne-Marie, Anita, Astrid (16),
- Jacqueline Forestier de Cherves-Richemont même si elle est à la maison de retraite nous lui apportons toujours de la laine(16),
- Nicole d'Echoisy (16),
- Mme Nony d'Orlut 95 ans (16) qui vient tout juste de nous rejoindre.
- Jacqueline de Villognon (16),
- Claudette et Fany de Bignay (17),
- Ginette et Josette de Tonny-Boutonne (17),
- Laurence de Massac (17),
- Mauricette de Boutiers (16)
- Louise de Migron (17)



Si vous habitez à Mesnac et que vous souhaitez participer à l'aventure, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Vous tricotez ou crochetez chez vous des carrés d'environ 17 cm sur 17 cm (pour les couvertures). Ou comme bon vous semble des écharpes, des tours de cou.... On vous apporte la laine et on vient chercher vos travaux....ou alors tout simplement faire un don de laine !!!!

Infos auprès Astrid Mège : astrid.boop@gmail.com

ou Annabelle à la Mairie de Mesnac qui nous suit activement dans l'aventure.



BASKET

Le club s'est amoindri après la crise du covid et ne comporte plus à ce jour, que 2 équipes .
Une équipe de U15 entraînée par Julien Beaumier avec un effectif de 14 garçons assidus qui sont en première année et qui rencontrent des garçons de deuxième année.
Cette saison est équilibrée avec des victoires et des défaites mais ils travaillent très bien pour l'avenir.

Une équipe sénior garçons évoluant en DM2, en grande difficulté la saison passée où ils sont redescendus à la catégorie inférieure. Ce début de saison l'équipe était composée de quelques nouveaux joueurs en difficulté dès le premier match, puis des anciens sont venus en renfort et depuis le deuxième match, nouveaux et anciens s'accordent parfaitement.
Ils sont actuellement à la première place mais la saison n'est pas encore terminée.

PROCHAINS MATCHS AU GYMNASSE

U15

AL MESNAC / LA COURONNE le 6 mai à 15h00
AL MESNAC / CHATEAUNEUF le 13 mai à 15h00

DM2 SENIORS

AL MESNAC / ASBB SOY AUX le 26 février à 14h00
AL MESNAC / ANGOULEME BASKET CLUB 1 le 3 mars à 21h00
AL MESNAC / CHATEAUNEUF le 11 mars à 20h00
AL MESNAC / BARBEZIEUX BASKET BALL 3 le 1er avril à 20h00

VENEZ NOMBREUX LES ENCOURAGER!!!!

CONTACT : Dédée BEAUMIER 06.01.16.51.72

COMITE DES FETES



Sous un beau soleil, dimanche 17 septembre 2022, la traditionnelle fête du pain, à Pain Perdu, a réuni une vingtaine d'exposants autour de la place des marronniers.

Tous les pains, cuits dans le four à pain, ont été vendus et les visiteurs qui ont pu se désaltérer et manger sur place, ont passé une agréable journée.

Le 3 septembre 2022, le concours de pétanque, a réuni 42 équipes qui sont toutes reparties avec un lot.



FOUR A PAIN DE PAIN PERDU

Le four à pain sera rallumé afin de permettre aux habitants qui le souhaitent, de faire cuire tartes, gâteaux, quiche, pizza.... toute la journée

Samedi 4 Mars et Samedi 10 Juin

Venez à Pain Perdu cuire vos préparations ces 2 samedis !!!

Pour plus d'informations contactez Michel VAN BOHEMEN au 06.82.08.17.76

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Lundi 1er Mai : Brin d aillet

Samedi 3 Juin : Loto

Samedi 26 Août : Concours de Pétanque

Dimanche 17 Septembre : Fête du Pain

TARIFS DE LOCATION PETIT MATERIEL

- Tonnelle 3x6 : 20 euros
- Tonnelle 3x10 : 30 euros
- Friteuse : 30 euros
- Plancha : 30 euros
- Vaisselle (assiette + verre + couverts) : 1 euro
- Percolateur (100 tasses) : 30 euros



CONTACT : Michel VAN BOHEMEN 05.45.83.12.48

SOCIETE DE CHASSE



BUREAU 2022 / 2023

PRESIDENT : Patrice VIROULAUD

TRESORIER : Thierry MAGUIER

SECRETAIRE: Marie BRIAND

Cette année 4 battues ont été organisées ramenant 14 chevreuils.
Une dizaine de chasseurs ont participé.

La chasse à tir se terminera fin février.

CONTACT :
Patrice VIROULAUD
06.23.19.04.21



ETAT CIVIL

NAISSANCE



Diane MARCEAU est née
le 20 décembre 2022
à Châteaubernard

Félicitations aux parents



Si vous souhaitez être informés GRATUITEMENT des événements sur la commune en un temps record
TELECHARGEZ PANNEAU POCKET sur votre téléphone



NOUVEAU
NOUS AVONS UN SITE FACEBOOK

"COMMUNE DE MESNAC"

N'hésitez pas à aller voir

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Pour les habitants de la commune

location de la salle: 150 euros
location de la vitrine: 20 euros
cautions: 500 euros
50 euros pour le ménage non fait
50 euros en cas de nuisance sonore
Forfait pour l'électricité l'hiver

Pour les habitants hors commune

location de la salle: 250 euros
location de la vitrine: 20 euros
cautions: 700 euros
50 euros pour le ménage non fait
50 euros en cas de nuisance sonore
Forfait pour l'électricité l'hiver

Chaises et tables avec tréteaux hors salle

de 1 à 49 chaises: 1 euro la chaise
de 50 à 100 chaises: forfait de 50 euros

tables : gratuites

**La commune ne loue pas de vaisselle.
Veuillez vous rapprocher du comité des fêtes.**

Merci aux nouveaux arrivants de venir se présenter en mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 10h-12h 14h00-18h
Mercredi 13h30-18h
Jeudi 10h-12h
Vendredi 10h-12h 13h30-18h

Tel : 05.45.83.26.74

Mail : commune.mesnac@wanadoo.fr

Site internet : www.mesnac.fr

TARIFS PRODUITS DIVERS

- Photocopies 0.15 centime d'euros le A4 recto
- Raticide 0.50 centime d'euros le sachet de 40 g

CONTRAVENTIONS

- Aboiements intempestifs : 68 euros
- Divagations des chiens : 38 euros
- Frais de garde par jour et par animal au chenil communal : 15 euros
- Dépôt sauvage d'ordures : 150 euros
- Stationnement interdit : 22 euros

SUR NOTRE COMMUNE BIBLIOTHEQUE



PROCHAINES PERMANENCES DE 9H30 à 12H00

- Samedi 10 Mars
- Samedi 15 Avril
- Samedi 13 Mai
- Samedi 10 Juin
- Samedi 8 Juillet

Pour tous renseignements merci de contacter Agnès ARTAUD au 06.72.88.59.19.
ou la mairie au 05.45.83.26.74.

Nous vous attendons lors des permanences pour venir choisir et découvrir plus de 1000 livres dans différents domaines: policier, roman, bandes-dessinées, jeunesse, histoires vraies



Nouveau



NOUS AVONS DE NOUVEAUX LIVRES :



**ROMANS
BD
JEUNESSE
POLAR**

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Séances de **VACCINATIONS**

2023

MERCREDIS

- ▶ 4 janvier
- ▶ 1^{er} fév.
- ▶ 1^{er} mars
- ▶ 5 avril
- ▶ 3 mai
- ▶ 7 juin
- ▶ 5 juillet
- ▶ 2 août
- ▶ 6 sept.
- ▶ 4 oct.
- ▶ 6 déc.

Merci
de vous munir
de votre
CARNET DE SANTÉ
et de votre
CARTE VITALE

À CHAQUE ÂGE SON RAPPEL

Et vous, êtes-vous à jour ?

- ▶ Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien
ou prenez rendez-vous au

05 16 09 76 05

MDS COGNAC AMBROISE PARÉ
43 rue Ambroise Paré

www.lacharente.fr

Facebook Département de la Charente-Officiel

 **VACCINATION
INFO SERVICE.FR**
Le site de référence qui répond à vos questions.



 **l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR
RÉALISER DES TRAVAUX DE JARDINAGE
ET BRICOLAGE, **DÉCOUVREZ**



pour tous, toute la vie, partout

JARDIBRICO

by ADMR



JARDINAGE

- Désherber, ramasser les feuilles, ratisser
- Rentrer ou sortir les fleurs à l'automne et au printemps
- Tailler les haies, débroussailler
- Arroser le jardin, les plantes, retourner la terre (sur petites surfaces)
- Semer et tondre le gazon
- Ramasser les fruits des arbres d'un jardin
- Enlever les déchets végétaux

BRICOLAGE

- Fixer une étagère, des rideaux ou des cadres
- Changer un joint
- Remplacer une ampoule, poser un lustre
- Nettoyer des sols ou revêtements spécifiques (*laver la terrasse*)
 - Remplacer un robinet, une bouteille de gaz
- Déplacer des meubles légers
 - Entretien des volets (*petits travaux de peinture*)



Renseignez-vous !

05 45 37 00 50

50%
déduit
immédiatement*

*Mise en place de l'AICI (Avance Immédiate Crédit Impôt)

www.admr16.org
FÉDÉRATION ADMR DE CHARENTE
60 rue de Saint-Jean d'Angély
16710 Saint Yrieix-sur-Charente

Ensemble,
améliorons
votre quotidien !



Devis gratuit
05 45 97 81 30

LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

Au menu, tous les jours :

- 1 poisson, 1 viande rouge, 1 viande blanche ou 1 volaille
- Des repas adaptés aux régimes
- Un choix à la carte comme au restaurant (choisissez votre entrée, votre plat & votre dessert)
- Une gamme «gastronomique» avec un menu gourmet



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

*Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles*

*Nous intervenons avec
notre propre matériel*



BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^a et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

*La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !*

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



SGA
Secrétariat général pour l'administration

**Pour les jeunes de 15 à 17 ans
scolarisés ou en apprentissage
ou en réorientation**

**LE SERVICE
NATIONAL
UNIVERSEL**



**1 séjour de cohésion
ailleurs en France**



**1 mission
d'intérêt général**
dans l'année qui suit



Les structures

présentes en février et mars



Ma Maison Zéro Déchet par Calitom

Réduisez vos déchets aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison grâce à des astuces et, des ateliers pratiques et ludiques.



Vélod'vie

Apprenez à entretenir et réparer votre vélo pour lui donner une nouvelle jeunesse.



Les Jardins Respectueux

Préparez votre jardin avec les conseils et les astuces des Jardins Respectueux.



La Fabrik' Ecolozik

Les ateliers « Bruits'colleurs » vous initieront à la création d'instruments de musique et d'objets sonores à partir d'emballages ou de végétaux.



Madelon

Ces ateliers de couture vous apprendront à créer des objets du quotidien qui, à coup sûr, vous réduiront vos déchets.



Le Vest'hier Itinérant

Redonnez une seconde vie aux différents objets et matériaux grâce aux ateliers créatifs du Vest'hier Itinérant.



Mémé Brocante

Apprenez à donner une seconde jeunesse aux meubles anciens.

**TOUS LES ATELIERS SONT GRATUITS ET SUR INSCRIPTION
AUPRÈS DE CHRISTOPHE MESLIER
cmeslier@calitom.com - 06 13 45 34 77**

Agenda calitorama

ATELIERS GRATUITS
FÉVRIER ET MARS



FÉVRIER



Vendredi 17, 14h-16h, Construction d'une haie sèche



Samedi 18, 14h-17h, Démontage, entretien et réparation de vélos



Mercredi 22, 14h-16h, Préparer son sol à partir de ses biodéchets

MARS



Mercredi 01, 14h-16h, Fabrication d'un composteur en palettes



Mercredi 08, 14h-16h, Création d'appeaux et de sifflets **NOUVEL ATELIER**



Samedi 11, 14h-17h, Démontage, entretien et réparation de vélos



Mercredi 15, 14h-16h, Conception de lingettes lavables



Mercredi 22, 14h-16h, Customisation de boîtes de rangement



Mercredi 29, 14h-16h, Produire son alimentation en réduisant ses déchets



Vendredi 31, 17h-19h, Rénovation de meubles



Au dos, retrouvez les structures en vous référant à leur symbole.

**TOUS LES ATELIERS SONT GRATUITS ET SUR INSCRIPTION
AUPRÈS DE CHRISTOPHE MESLIER
cmeslier@calitom.com - 06 13 45 34 77**

TRI DES DECHETS ALIMENTAIRES



GESTE D'AVENIR A FORT IMPACT

La loi de transition énergétique pour la croissance verte et la directive européenne déchets prévoient **l'obligation, au 31 décembre 2023 au plus tard, le tri des déchets alimentaires pour tous** (les épluchures et restes de repas, de préparation non consommés, produits périmés non consommés). La réglementation vise à valoriser un maximum de ressources organiques compostables, mais aussi à réduire les quantités en luttant notamment contre le gaspillage alimentaire.

En effet, le **non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens charentais 1.2 millions d'euros par an**, entre les coûts de collecte, de transport, d'enfouissement, de traitement des rejets polluants, de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)... Un coût qui va fortement évoluer au cours des années à venir avec l'augmentation de la TGAP s'appliquant à chaque tonne enfouie qui passera de 32 à 65 € HT / tonne en 2025. Sans compter les impacts environnementaux : lorsqu'ils sont mis en décharge les déchets alimentaires fermentent et produisent des gaz à effet de serre et du méthane, dont l'impact sur le réchauffement climatique est 25 fois supérieur au CO2.

Citoyens, restaurateurs, professionnels, distributeurs, collectivités... L'ensemble des acteurs doit se mobiliser et s'organiser d'ici là. **A compter de 2024, les sacs / bacs noirs devront être réservés aux déchets n'ayant aucune solution de recyclage ou valorisation.**

Calitom, Grand Angoulême et Grand Cognac ont construit un plan de déploiement de solutions de proximité (distribution de composteurs individuels, installation de composteurs de quartier, soutiens financiers...) **et un programme de communication départementale 2022/2024** destiné à sensibiliser tous les charentais.

Retrouvez des informations concernant les enjeux du compostage et de la réduction des déchets et des conseils pratiques sur le site www.jagispourreduire.com

Tout à y gagner : trier les déchets alimentaires et les composter dans son jardin ou près de chez soi, ce sont des sacs noirs sortis moins souvent, avec moins d'odeurs et des coûts de collecte et de traitement moins importants. Pour les jardins, les plantes et les sols, ce sont des ressources qui retournent à la terre et fournissent un engrais gratuit.

Chaque petit geste compte pour réduire nos déchets!



TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

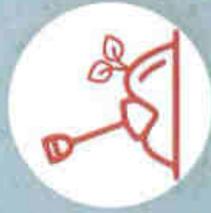
GESTE D'AVENIR À FORT IMPACT !



Une obligation
de la loi



Des économies
pour tous



Des déchets
évités

Chaque
petit geste
compte pour
réduire nos
déchets !



calitom
service public des déchets

Grand
Angoulême

:CO
GRAND-COCHAC

l'AGIS
pour réduire

Seulement par
le 24
pour
le tri des
déchets
alimentaires

Nouvelle-
Aquitaine

Trebio

JAGISPOURREUIRE.COM

CALENDRIER 2023 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS D'US AUX JOURS FÉRIÉS

| Vos jours de collecte sont | | pour les sacs noirs | | lundi matin | | une fois par semaine | | à partir du 2 janvier | | | | |
|----------------------------|----------|---------------------|--------------|--------------|--------|----------------------|-----------|-----------------------|--------|----------|--------------|-------------|
| JANV. 23 | FEBVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. 24 |
| D1 | M1 | M1 | S1 | L1 FÉRIÉ 18 | J1 | S1 | M1 | V1 | D1 | M1 FÉRIÉ | V1 | L1 FÉRIÉ 01 |
| L2 | J2 01 | J2 | D2 | M2 | V2 | D2 | M2 | S2 | L2 | J2 40 | S2 | M2 |
| M3 | V3 | V3 | L3 | M3 14 | S3 | L3 | J3 | D3 | M3 | V3 | D3 | M3 |
| M4 | S4 | S4 | M4 | J4 | D4 | M4 | V4 | L4 | M4 36 | S4 | L4 | J4 49 |
| J5 | D5 | D5 | M5 | V5 | L5 23 | M5 | S5 | M5 | J5 | D5 | M5 | V5 |
| V6 | L6 06 | L6 10 | J6 | S6 | M6 | J6 | D6 | M6 | V6 | L6 45 | M6 | S6 |
| S7 | M7 | M7 | V7 | D7 | M7 | V7 | L7 | J7 | S7 | M7 | D7 | D7 |
| D8 | M8 | M8 | S8 | L8 FÉRIÉ 19 | J8 | S8 | M8 | V8 | D8 | M8 | V8 | L8 02 |
| L9 | J9 02 | J9 | D9 | M9 | V9 | D9 | M9 | S9 | L9 | J9 41 | S9 | M9 |
| M10 | V10 | V10 | L10 FÉRIÉ 15 | M10 | S10 | L10 | J10 | D10 | M10 | V10 | D10 | M10 |
| M11 | S11 | S11 | M11 | J11 | D11 | M11 | V11 | L11 | M11 37 | S11 | L11 | J11 50 |
| J12 | D12 | D12 | M12 | V12 | L12 24 | M12 | S12 | M12 | J12 | D12 | M12 | V12 |
| V13 | L13 07 | L13 11 | J13 | S13 | M13 | J13 | D13 | M13 | V13 | L13 46 | M13 | S13 |
| S14 | M14 | M14 | V14 | D14 | M14 | V14 FÉRIÉ | L14 33 | J14 | S14 | M14 | J14 | D14 |
| D15 | M15 | M15 | S15 | L15 20 | V15 | S15 | M15 FÉRIÉ | V15 | D15 | M15 | V15 | L15 03 |
| L16 | J16 03 | J16 | D16 | M16 | V16 | D16 | M16 | S16 | L16 42 | J16 | S16 | M16 |
| M17 | V17 | V17 | L17 16 | M17 | S17 | L17 | J17 | D17 | M17 | V17 | D17 | M17 |
| M18 | S18 | S18 | M18 | J18 FÉRIÉ | D18 | M18 | V18 | L18 | M18 38 | S18 | L18 | J18 51 |
| J19 | D19 | D19 | M19 | V19 | L19 25 | M19 | S19 | M19 | J19 | D19 | M19 | V19 |
| V20 | L20 08 | L20 12 | J20 | S20 | M20 | J20 | D20 | M20 | V20 | L20 47 | M20 | S20 |
| S21 | M21 | M21 | V21 | D21 | M21 | V21 | L21 | J21 | S21 | M21 | J21 | D21 |
| D22 | M22 | M22 | S22 | L22 21 | J22 | S22 | M22 | V22 | D22 | M22 | V22 | L22 04 |
| L23 | J23 04 | J23 | D23 | M23 | V23 | D23 | M23 | S23 | L23 43 | J23 | S23 | M23 |
| M24 | V24 | V24 | L24 17 | M24 | S24 | L24 | J24 | D24 | M24 | V24 | D24 | M24 |
| M25 | S25 | S25 | M25 | J25 | D25 | M25 | V25 | L25 39 | M25 | S25 | L25 FÉRIÉ 52 | J25 |
| J26 | D26 | D26 | M26 | V26 | L26 26 | M26 | S26 | M26 | J26 | D26 | M26 | V26 |
| V27 | L27 09 | L27 13 | J27 | S27 | M27 | J27 | D27 | M27 | V27 | L27 48 | M27 | S27 |
| S28 | M28 | M28 | V28 | D28 | M28 | V28 | L28 35 | J28 | S28 | M28 | J28 | D28 |
| D29 | M29 | M29 | S29 | L29 FÉRIÉ 22 | J29 | S29 | M29 | V29 | D29 | M29 | V29 | L29 05 |
| L30 | J30 05 | J30 | D30 | M30 | V30 | D30 | M30 | S30 | L30 44 | J30 | S30 | M30 |
| M31 | V31 | V31 | L31 | M31 | S31 | L31 | J31 | D31 | M31 | V31 | D31 | M31 |

CALENDRIER 2023 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIES

Vos jours de collecte sont

pour les sacs jaunes

vendredi matin

1 semaine sur 2

à partir du 13 janvier

| JANV. 23 | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPT. | OCT. | NOV. | DEC. | JANV. 24 |
|----------|---------|------|--------------|--------------|------|-----------|-----------|-------|------|----------|--------------|-------------|
| D1 | M1 | M1 | S1 | L1 FÉRIE 18 | J1 | S1 | M1 | V1 | D1 | M1 FÉRIE | V1 | L1 FÉRIE 01 |
| L2 | J2 | J2 | D2 | M2 | V2 | D2 | M2 | S2 | L2 | J2 | S2 | M2 |
| M3 | V3 | V3 | L3 | M3 | S3 | L3 | J3 | D3 | M3 | V3 | D3 | M3 |
| M4 | S4 | S4 | M4 | J4 | D4 | M4 | V4 | L4 | M4 | S4 | L4 | J4 |
| J5 | D5 | D5 | M5 | V5 | L5 | M5 | S5 | D5 | J5 | V5 | M5 | V5 |
| V6 | L6 | L6 | J6 | S6 | M6 | J6 | D6 | L6 | V6 | S6 | M6 | S6 |
| S7 | M7 | M7 | V7 | D7 | M7 | V7 | L7 | J7 | S7 | M7 | D7 | D7 |
| D8 | M8 | M8 | S8 | L8 FÉRIE 19 | J8 | S8 | M8 | V8 | D8 | M8 | V8 | L8 |
| L9 | J9 | J9 | D9 | M9 | V9 | D9 | M9 | S9 | L9 | J9 | S9 | M9 |
| M10 | V10 | V10 | L10 FÉRIE 15 | M10 | S10 | L10 | J10 | D10 | M10 | V10 | D10 | M10 |
| M11 | S11 | S11 | M11 | J11 | D11 | M11 | V11 | L11 | J11 | S11 | L11 | J11 |
| J12 | D12 | D12 | M12 | V12 | L12 | M12 | S12 | D12 | M12 | V12 | D12 | M12 |
| V13 | L13 | L13 | J13 | S13 | M13 | J13 | D13 | L13 | V13 | S13 | M13 | S13 |
| S14 | M14 | M14 | V14 | D14 | M14 | V14 FÉRIE | L14 | J14 | S14 | M14 | J14 | D14 |
| D15 | M15 | M15 | S15 | L15 | J15 | S15 | M15 FÉRIE | V15 | D15 | M15 | V15 | L15 |
| L16 | J16 | J16 | D16 | M16 | V16 | D16 | M16 | S16 | L16 | J16 | S16 | M16 |
| M17 | V17 | V17 | L17 | M17 | S17 | L17 | J17 | D17 | M17 | V17 | D17 | M17 |
| M18 | S18 | S18 | M18 | J18 FÉRIE | D18 | M18 | V18 | L18 | J18 | S18 | L18 | J18 |
| J19 | D19 | D19 | M19 | V19 | L19 | M19 | S19 | D19 | M19 | V19 | D19 | M19 |
| V20 | L20 | L20 | J20 | S20 | M20 | J20 | D20 | L20 | V20 | S20 | M20 | S20 |
| S21 | M21 | M21 | V21 | D21 | M21 | V21 | L21 | J21 | S21 | M21 | J21 | D21 |
| D22 | M22 | M22 | S22 | L22 | J22 | S22 | M22 | D22 | M22 | V22 | D22 | L22 |
| L23 | J23 | J23 | D23 | M23 | V23 | D23 | M23 | S23 | L23 | J23 | S23 | M23 |
| M24 | V24 | V24 | L24 | M24 | S24 | L24 | J24 | D24 | M24 | V24 | D24 | M24 |
| M25 | S25 | S25 | M25 | J25 | D25 | M25 | V25 | L25 | J25 | S25 | L25 FÉRIE 52 | J25 |
| J26 | D26 | D26 | M26 | V26 | L26 | M26 | S26 | D26 | M26 | V26 | D26 | V26 |
| V27 | L27 | L27 | J27 | S27 | M27 | J27 | D27 | L27 | V27 | S27 | M27 | S27 |
| S28 | M28 | M28 | V28 | D28 | M28 | V28 | L28 | J28 | S28 | M28 | J28 | D28 |
| D29 | M29 | M29 | S29 | L29 FÉRIE 22 | J29 | S29 | M29 | D29 | M29 | V29 | D29 | L29 |
| L30 | J30 | J30 | D30 | M30 | V30 | D30 | M30 | S30 | L30 | J30 | S30 | M30 |
| M31 | V31 | V31 | L31 | M31 | S31 | L31 | J31 | D31 | M31 | V31 | D31 | M31 |